



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**Bilan de la concertation régionale sur les leviers d'amélioration de la collecte
des déchets d'emballages et la place de la consigne
en Grand Est
le 09 mai 2023 à Metz**

La concertation régionale sur la consigne des bouteilles s'est tenue dans le Grand Est **le 09 mai 2023 de 08h45 à 13h00 à METZ** dans les locaux d'Étap Habitat.
Le SGARE a entièrement délégué l'organisation de cet événement à la DREAL.

1 - Les participants :

L'invitation signée du SGARE – *courrier en annexe 1* - a été transmise par mail le 06 avril 2023, complétée d'une relance le 19 avril à plus de 300 personnes – *liste en annexe 2*.

L'inscription a été ouverte du 06 au 28 avril 2023 via la plate-forme Lime Survey.

Sur les 83 inscriptions relevées, 64 personnes étaient présentes le jour de la concertation, avec la représentativité suivante – *liste en annexe 3* :

Type d'établissements	Nombre de participants
Administrations : SGARE, DREAL, ADEME	13
Associations, fédérations, chambre consulaire : Zéro waste Chambre des métiers et de l'artisanat, Polyvia...	5
Collectivités : élus et services techniques de collectivités (Conseil régional, conseil départemental et communauté de communes), syndicats de traitement de déchets, ...	23
Entreprises : distributeurs de boissons, entreprises de traitement de déchets, recycleurs de plastique, représentants des brasseries, des eaux minérales, filière des maisons de champagne ...	23

L'équilibre géographique est respecté, chacun des dix départements de la région est représenté par au moins un établissement.

2 - Le déroulé de l'événement :

La demi-journée s'est déroulée de la manière suivante :

- Ouverture de la concertation par M. Richard Smith, secrétaire général de la préfecture représentant M. le Préfet de la Moselle
- - Intervention de Madame Sylvie d'Algerre, Conseillère Régionale de la région Grand Est
- Présentation des enjeux et de l'état des lieux de la collecte des emballages au niveau national et régional (ADEME/DREAL) – *annexe 4*
- Temps pour les échanges et diverses interventions – *synthèse en annexe 5*
- Travail en ateliers (6 sous-groupes) suivi d'une restitution en plénière
- Conclusions et remerciements par le DREAL

Malgré un ordre du jour particulièrement dense, le timing de la réunion a été respecté. Tous les participants ont eu la possibilité de s'exprimer soit en réunion plénière pour ceux qui l'on souhaité, soit au cours des travaux en atelier.

La parole a été donnée en premier lieu à Mme Odile Bégorre – Maire, association « Intercommunalités de France » et M. Benoit Jourdain, représentant l'association départements de France qui avaient sollicité, en amont de la réunion, une prise de parole en plénière au nom de 10 associations d'élus : AMF, AMRF, APVF, Villes de France, France urbaine, ANPP, CNR, Amorce, Intercommunalités de France et Départements de France. Outre la position défavorable à ce levier, les élus ont présenté les 14 propositions assurant l'atteinte des objectifs sans mettre en péril le service public de gestion des déchets.

Cette position a été renforcée par les prises de parole de M. Valentin du SYVALOM de la Marne, M. Fristch de la Métropole du Grand Nancy, ainsi que la lettre de M. Dehand, Vice Président Développement Durable de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) lu en séance – *mail en annexe 7*.

Tout au long de la réunion et quelles que soient les positions de chacun, les échanges ont pu se faire dans une ambiance sereine et au sein d'une assemblée à l'écoute des uns et des autres.

3 - Les ateliers :

Lors de l'inscription, il a été demandé à chaque participant de classer par ordre de préférence les ateliers proposés. L'ensemble des participants a obtenu son premier choix, à l'exception des personnes d'une même structure qui se sont inscrites dans le même atelier et qui ont été orientées vers leur second choix.

Les ateliers ont été organisés en 6 groupes de travail axés sur 3 thématiques différentes en distinguant le type de territoire rural/urbain :

En développant le réemploi		En améliorant la collecte pour le recyclage SANS consigne		En améliorant la collecte pour le recyclage AVEC consigne	
Territoire à dominante rurale	Territoire à dominante urbaine	Territoire à dominante rurale	Territoire à dominante urbaine	Territoire à dominante rurale	Territoire à dominante urbaine
Enjeu : réduire la production d’emballages à usage unique. Le meilleur déchet est celui que l’on ne produit pas.		Enjeu : collecter les emballages que l’on n’arrive pas à collecter aujourd’hui, dans un système sans consigne recyclage.		Enjeu : mettre en place des systèmes de collectes complémentaires et non pas concurrentiels.	

Sont annexées au présent document les fiches de restitution de chacun des sous groupes – annexes 8.1 à 8.6.

4 – synthèse des restitutions :

Il est à noter que la grande majorité des participants ont exprimé leur opposition à la consigne pour recyclage et ont proposé d’autres leviers à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

De manière générale, les productions des groupes de travail ont fait ressortir les principaux leviers suivants :

- **la communication / :** Une communication généralisée, harmonisée et récurrente pour être suffisamment impactante. Elle permettrait de valoriser les actions positives mises en place. Elle doit être portée par une autorité compétente
Les éléments de langage doivent être accessibles à tous sans barrière linguistique.
- **la pédagogie:** Pour changer les comportements, il convient d’agir en amont par l’éducation, et ce dès le plus jeune âge, ainsi que par l’accompagnement des éducateurs.
- **la prévention :** agir sur la réduction des déchets
- **l’harmonisation :** l’homogénéisation des consignes de tri, des bacs de tri et des schémas de collecte au niveau international
- **la réglementation :** Elle doit être appliquée et les objectifs de la loi AGEC doivent être atteints . Pour les industriels, elle doit fixer des objectifs avec des échéances échelonnées sur au moins 10 ans.
- **la standardisation :** une standardisation à un niveau national des contenants, notamment des bouteilles, doit être acceptée par les producteurs, industriels et les magasins pour le REEMPLOI.

- **les leviers financiers** : En ce qui concerne la tarification incitative, compte tenu des résultats probants, sa généralisation, y compris en étudiant la mise en place dans les habitats collectifs, ne doit pas être écartée.
Pour les entreprises, les investissements lourds pour adapter les lignes de production et les coûts de fonctionnement, doivent être allégés par des soutiens financiers de l'État ou des collectivités.
Au niveau des citoyens, faire prendre conscience que les emballages sont des ressources et donner un signal prix à la valeur des emballages
- **la localisation / l'espace** : le maillage des points de collecte, en s'appuyant sur les points d'apport existants, doit être suffisamment dense.
Les endroits fréquentés massivement lors d'événements temporels par exemple ainsi que les établissements recevant du public doivent tous être fournis en poubelles bi-flux. L'espace de stockage est un élément déterminant que ce soit au sein des foyers (individuels et collectifs), mais également dans les entreprises et magasins (déstockage)
- **la simplification des gestes de tri** : les gestes de tri ne doivent pas être complexifiés et il faut faire monter le dispositif de l'ECT en puissance en agissant en amont.

L'annexe 9 restitue les points les plus impactants, les plus faciles à mettre en œuvre ainsi que les principaux freins à lever qui ont été présentés en plénière.

Les productions complètes de chaque atelier sont jointes sous forme de fiche en annexe 8.

Liste des annexes :

- x **Annexe 1 – courrier d'invitation**
- x **Annexe 2 - liste des invités**
- x **Annexe 3 - liste des présents**
- x **Annexe 4 - présentation des enjeux**
- x **Annexe 5 – synthèse des interventions en réunion plénière**
- x **Annexe 6 – Courrier CC Grande Vallée de la Marne**
- x **Annexe 7 – Avis communauté agglomération du Grand Verdun**
- x **Annexe 8 – Fiches détaillées des productions des ateliers**
- x **Annexe 9 – Synthèse des restitutions des ateliers en plénière**

